

ROLE ET RESPONSABILITES DU M.O. DANS LES PHASES D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION - Distanciel

Cette formation permet de définir le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération de construction : établissement des contrats, application des procédures, organisation et suivi de chantier.

Objectifs opérationnels

- Ordonner le déroulement et l'accomplissement des phases d'une opération de construction
- Construire le programme architectural, technique et fonctionnel de l'opération
- Appliquer les règles et procédures en vue d'obtenir les autorisations d'urbanisme
- Établir les contrats : maîtrise d'oeuvre et entreprises
- Gérer les interfaces entre les acteurs en phases conception et travaux

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage privés (promoteurs, tertiaire, industrie) et maîtres d'ouvrage publics (état et collectivités territoriales)
- Responsables d'opération
- Assistants à maîtrise d'ouvrage

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Notions et typologies de contrats

- Définition du contrat
- Supports contractuels dans les marchés publics et dans les marchés privés
- Enjeux contractuels en phase « études » et en phase « travaux » et missions complémentaires
- Obligations des parties faites par le Livre IV du Code de la commande publique (ex. Loi MOP)
- Obligations faites aux parties dans le cadre des opérations « privées »

Relation contractuelle

- Devoirs de conseil, de direction et de surveillance du maître d'oeuvre
- Cadrer les droits et obligations des parties
- Autres intervenants à l'acte de construire Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC), Coordonnateur Sécurité et Prévention de la Santé (CSPS), Coordonnateur Système de Sécurité Incendie (CSSI)

Étapes de la relation contractuelle : de la faisabilité au projet

- Diagnostics
- Définition du besoin et de la programmation
- Définition et contenu du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Programmation générale à la programmation détaillée
- Gestion des modifications du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Réponse au besoin faite par le maître d'oeuvre
- Vérification de la conformité des études au programme et de sa compatibilité avec l'enveloppe financière
- Élaboration des études d'avant-projet
- Faisabilité en termes de planning
- Finalisation de la conception générale du projet
- Exécution, gestion et validation des étapes de conception

Exécution du contrat de maîtrise d'oeuvre

- Exécution, gestion et validation des étapes de conception
- Marge de manœuvre du maître d'ouvrage dans la validation des études
- Actes de la validation des études
- Assistance au maître d'ouvrage dans la passation des marchés de travaux
- Application du taux de tolérance en fin de phase d'études et le contrôle du coût des marchés de travaux

Organisation et suivi de chantier

- Période de préparation
- Organisation des intervenants
- Organisation du chantier
- Réunions de chantier
- Programme d'exécution des travaux
- Sécurité et protection de la santé des travailleurs
- Registre de chantier
- Études d'exécution
- VISA des études d'exécution
- Schéma d'organisation et de gestion des déchets
- Phase de réalisation et direction à l'exécution des marchés de travaux (gestion des travaux, délais, prix)
- Opérations liées à la réception et au transfert de garde de l'ouvrage
- Les documents fournis après exécution
- Contrôle des coûts en fin de chantier et rémunération finale du maître d'œuvre
- Mise en œuvre des garanties de parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale après réception

Autorisations d'urbanisme

- Urbanisme individuel
- Champs d'application des permis et des déclarations
- Procédures d'instruction : démarches
- Règles applicables aux travaux sur constructions existantes

Cette formation est également réalisée en présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de cas concrets et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com